

**Atelier sur la modification du Code civil et le processus parlementaire  
8 mai 2017 de 14h à 17h**

Salle du conseil des lettres, local 3244 du pavillon Charles-De Koninck  
(Participation sur invitation)

Cet atelier est le troisième d'une série qui aborde les modifications apportées au Code civil et le processus de modification. Un consensus s'est dégagé, lors des ateliers précédents, que les universitaires pourraient être plus présents dans le processus législatif. La Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon réfléchit aux moyens d'appuyer les universitaires qui souhaiteraient s'engager en ce sens.

En quoi les universitaires peuvent-ils apporter une contribution utile? Quels sont les défis de communication? Comment s'organiser et quelles stratégies adopter?

Me Marc Sauvé, du Barreau du Québec, et Me Raphaël Amabili-Rivet, de la Chambre des notaires, ont généreusement accepté de partager un peu de leur expertise avec nous. La professeure Louise Langevin et le professeur Daniel Gardner ont tout aussi généreusement accepté de nous parler de leurs « bons coups » et des défis rencontrés.

Ces quatre interventions structureront la discussion. Chaque intervenant disposera de 15 minutes pour présenter ses observations.

**1) Les interventions du Barreau dans le processus législatif : l'exemple de la réforme du *Code de procédure civile***

*Intervenant* : Me Marc Sauvé, Barreau du Québec

**2) Les interventions de la Chambre des notaires dans le processus législatif : l'exemple du projet de loi pour remédier à la perte d'actes notariés à Lac-Mégantic; nouvelles modifications envisagées pour adapter la pratique notariale aux changements technologiques**

*Intervenant* : Me Raphaël Amabili-Rivet, Chambre des notaires

*Pause : une collation sera servie.*

**3) Le rôle des universitaires et l'efficacité de leurs interventions : l'exemple de l'assurance-automobile**

*Intervenant* : Pr. Daniel Gardner

**4) Le rôle des universitaires et l'efficacité de leurs interventions : effets de levier ou instrumentalisation?**

*Intervenante* : Pr. Louise Langevin